

# Fondation vaudoise pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers MEM

Rapport d'activité 2018



Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.

# 1. Message du Président

---

## Sommaire

---

1. Message du Président
2. Les organes
3. Rappel historique
4. Quelques chiffres 2018
5. Utilisation des contributions
6. Apprentissages soutenus
7. Règles pour l'attribution des soutiens

Avec le présent rapport annuel, la Fondation MEM célèbre ses 14 ans d'existence. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la formation dans les entreprises. Ce constat est aussi dû aux perspectives difficiles et sombres qu'affrontent les sociétés exportatrices et notamment les sociétés industrielles après les crises successives de 2011, 2015 et 2017. Le recul des ventes et surtout de la rentabilité apparaît comme la principale menace. Pratiquement un quart des entreprises s'attend pour 2018 à un déficit opérationnel. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences à moyen terme de la force du franc pour la place industrielle suisse et notamment pour l'apprentissage et la formation continue. Si le cours de change devait se maintenir au niveau actuel, une entreprise sur cinq envisage de délocaliser une partie de leur chaîne de création de valeur à l'étranger.

C'est un défi majeur que d'accompagner les sociétés MEM dans une période comme celle-ci, afin de préserver le savoir-faire et la formation duale avec des conditions cadres susmentionnées. La Fondation MEM sera à côté des entreprises et des employés de manière indéfectible, afin de soutenir le tissu industriel vaudois !

Durant les premiers 10 ans la Fondation MEM a contribué de manière essentielle au développement de l'apprentissage et de la formation continue des entreprises actives dans le secteur MEM. Pas moins de 635 demandes de formations ont été soutenues et un montant de Fr. 9.6 millions a été payé aux entreprises et aux collaborateurs.

Depuis 2004, le canton de Vaud est le seul qui a vu pratiquement doubler l'effectif de ses apprentis MEM entrant en formation (système dual et écoles de métiers) avec, sur 4 ans, plus de 1'000 apprentis. Je suis personnellement convaincu que notre Fondation y a fortement contribué.

Durant les prochaines décennies d'activité, la Fondation va poursuivre son soutien aux entreprises formatrices par la prise en charge des frais de formation professionnelle et continue et son soutien à MECAFORMA.CH, une vaste campagne de promotion des métiers et de l'image de l'industrie technique.

Le Conseil de Fondation s'est réuni à de nombreuses reprises durant l'année en cours pour traiter les dossiers. L'esprit de travail entre les représentants du patronat et du syndicat est toujours très constructif et je m'en réjouis.

Je relève avec satisfaction que les entreprises s'adressent de plus en plus souvent au secrétariat de la Fondation pour des soutiens en faveur de la formation continue et surtout de la formation supérieure. Les chiffres de ce rapport 2018 sont éloquentes et démontrent que notre travail est compris et apprécié et qu'il porte ses fruits.

En ce qui concerne la gestion de la Fondation, je constate avec satisfaction que la situation financière est maîtrisée par le Conseil.

Yves Defferrard

Eric Charmey

Co-Président

Co-Président

## 2. Les organes

---

Président	Eric CHARMEY
Vice-président	Yves DEFFERRARD
Représentants patronaux	Jacques HENTSCH et Alain NICOLET
Représentants syndicaux	Marylin Ada et Noé Pelet
Administrateur	Antonio RUBINO, Administrateur
Organe de révision	Société fiduciaire et de conseil OFISA

## 3. Rappel historique

---

La Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie a pour mission de soutenir les entreprises de l'industrie technique vaudoise pour la formation professionnelle et la formation continue.

La loi vaudoise tire son origine des premières Assises de la place industrielle, organisées en 2002 par les Départements de l'économie et de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud. Elle fut la réponse donnée aux préoccupations des partenaires sociaux et de certains élus concernant la pérennité de la place industrielle et surtout de ses places d'apprentissage, dans le contexte de l'époque. Elaborée avec l'étroite collaboration des partenaires sociaux concernés et soutenue par les principales associations économiques ainsi que par la totalité des groupes politiques, la loi fut adoptée par le Grand Conseil en novembre 2003. Elle est entrée en vigueur en 2004.

Selon la loi, la Fondation apporte un soutien aux efforts de formation continue financés par les employeurs ou les collaborateurs.

Le Fonds MEM finance tout ou partie des cours interentreprises de toutes les formations de CFC ou des formations avec attestation fédérale, selon le choix de formation fait par l'entreprise assujettie.

La Fondation soutient les cours de préparation aux examens de CFC ou examens partiels.

Nous avons soutenu les travaux de la commission de formation professionnelle nommée par le Conseil d'Etat, selon la nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle : la commission de l'industrie MEM. Le soutien à cette commission dans laquelle siègent des représentants des employés, des employeurs, des écoles, de Swissmem et de Swissmechanic est désormais une tâche normale de notre Fondation.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des autres projets menés par la Fondation MEM comme le financement d'une plate-forme Internet avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) permettant aux formateurs d'apprentis de l'industrie de suivre les 40 heures de formation obligatoires en mode e-learning.

Nous avons mis sur pieds un projet de remboursement des frais d'acquisition des classeurs de formation pour les apprentis des sociétés MEM. Une fois de plus, notre Fondation fait œuvre de pionnier, au service de l'industrie.

## 4. Quelques chiffres 2018

### Entreprises assujetties

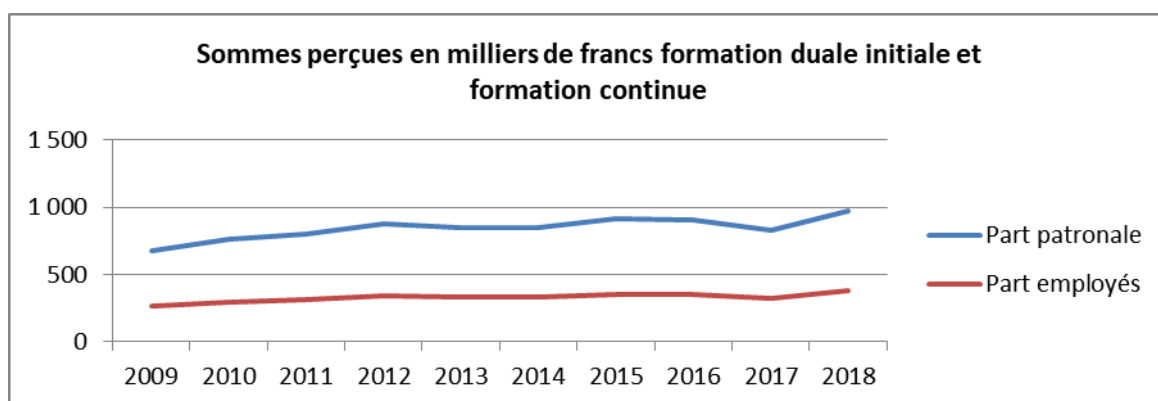
294 entreprises assujetties.

### Entreprises exemptées du paiement de la contribution

36 entreprises exemptées en raison d'un effort suffisant de formation (art. 10 LMEM).

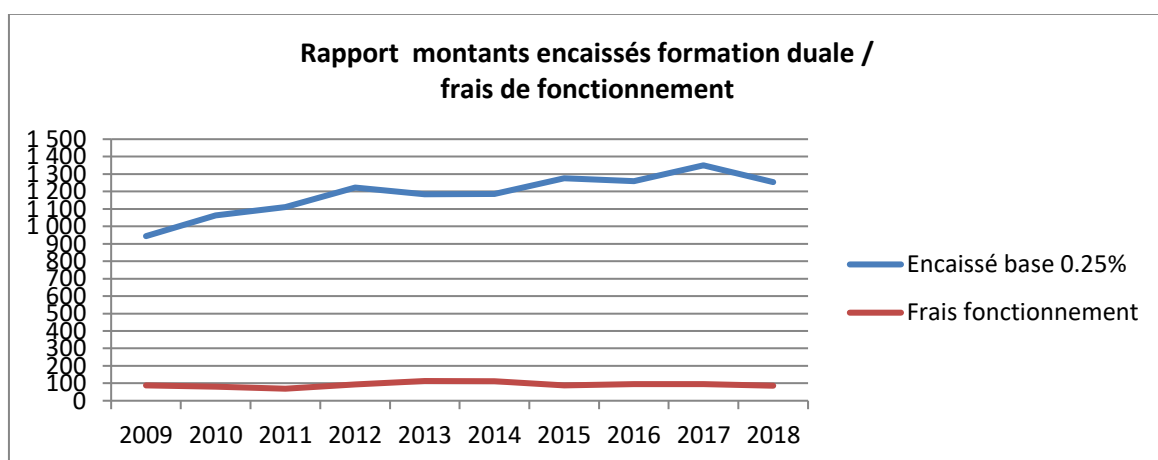
### Masse salariale soumise à la contribution

La masse salariale est de l'ordre de 513 millions pour environ 8'100 employés.



## 5. Utilisation des contributions

En 2018, nous avons perçu des contributions en faveur de la formation professionnelle de l'ordre de Fr. 972'218.-, soit une augmentation par rapport à l'année 2017. La masse salariale industrielle soumise à la contribution est ainsi en légère augmentation à Fr. 513 millions. Sachant que nous n'avons augmenté en volume le nombre d'entreprises assujetties, cela signifie que les salaires, respectivement le nombre d'employés dans les mêmes sociétés, suivent la même tendance légèrement baissière. Les frais de gestion de l'année 2018 sont stables et représentent ainsi 4.3% des sommes encaissées.

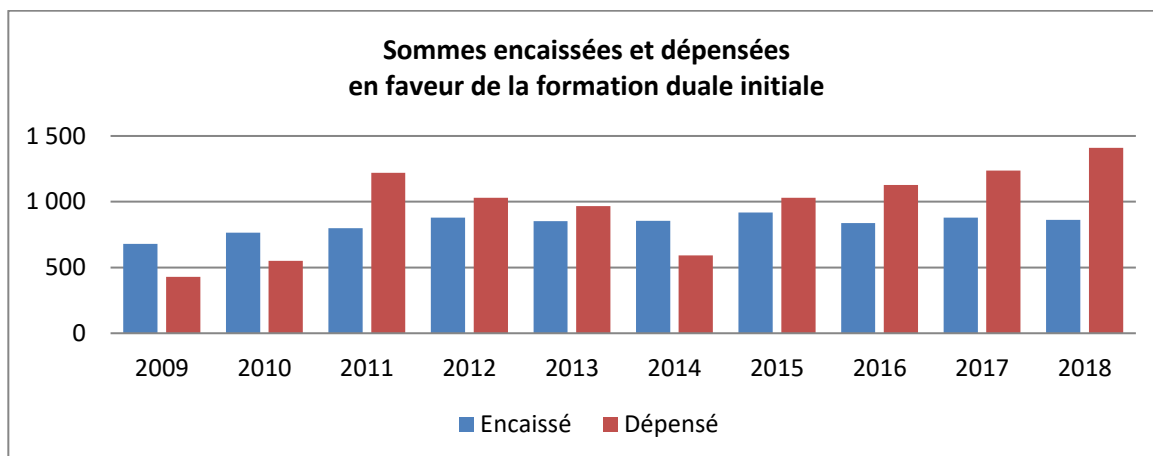


### Prestations en faveur des apprentis

Notre soutien financier a essentiellement porté sur la prise en charge des frais liés aux cours interentreprises et à la préparation aux examens, en allouant un montant supérieur à Fr. 885'980.-

pour cette tâche. D'autre part, nous avons marqué un soutien appuyé à la pérennisation d'une classe d'apprentis à plein temps, dans le Centre de formation vaudois de l'industrie. Grâce à notre soutien, ce réseau d'apprentis qui fonctionne autour du centre, en partenariat avec une quinzaine de sociétés, permet de mettre à disposition des entreprises, une trentaine de places d'apprentissage supplémentaires, essentiellement pour des mécaniciens de production.

Nous avons également poursuivi notre effort d'encadrement des apprentis et des entreprises formatrices en continuant de financer une partie non négligeable des frais des deux commissaires professionnels en charge de l'industrie, soit les salaires et une part des débours.



#### Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage

Depuis des années, notre Conseil de Fondation soutient le projet MECAFORMA.CH. En 2018, Fr. 400'000.- ont été octroyés à ce projet. Pour rappel, le complément du financement obtenu de la Confédération les années antérieures n'a plus été obtenu en 2018.

MECAFORMA.CH a permis de donner de l'industrie une image très largement positive aux jeunes vaudoises et vaudois, ainsi qu'à leurs parents. Les mesures mises en œuvre par la campagne de promotion s'orientent sur trois mesures spécifiques. Chaque année la plate-forme MECAFORMA.CH réalise une opération de marketing, soit dans la presse, soit par des affiches publiques proches des écoles et aussi lors du salon des métiers. En 2018, par notre soutien, une campagne d'affichage importante pour la promotion des métiers MEM a eu lieu et plus de 235'000 romands, dont de très nombreux vaudois, ont été touchés par ces publicités. La plate-forme organise également chaque année trois immersions en entreprise permettant à près de 90 jeunes vaudois de passer une semaine à la découverte du monde industriel. Ces stages connaissent un succès permanent et sont complets d'une année à l'autre. Ils sont organisés en collaboration avec les offices d'orientation et certaines écoles qui n'hésitent pas à diffuser cette information. Un tiers des stagiaires signent ensuite un contrat d'apprentissage dans les métiers MEM.

Finalement, un travail important est accompli lors du salon des métiers de Lausanne. En 2018, le stand MECAFORMA.CH intitulé « Village technique », regroupait une dizaine de partenaires dont de nombreuses entreprises sur un stand extrêmement technique, fréquenté quotidiennement par plus de 3'400 visiteurs.

Pour la cinquième fois en 2018 ont été célébrés les Industry Skills Romandie pour les Polymécaniciens/ne CFC, Automaticiens/nes CFC, Constructeurs d'appareils industriels CFC, Dessinateurs/trice constructeurs/trice industriels/les CFC et Electronicien/nes CFC en collaboration avec le GIM-CH, la Fondation MEM, le Syndicat Unia et les écoles des métiers (dans le canton de Vaud) ETML et CPNV ainsi que le Centre de Formation Vaudois de l'Industrie. La cinquième édition du Championnat Romand de l'Industrie s'est déroulée du 27 novembre au 1er décembre 2018 au Salon des métiers à Beaulieu à Lausanne

## Classement 2018 du Championnat Vaudois de l'Industrie

### Automaticiens/nes CFC

1 <sup>er</sup>	CATALDO Glenn	Services Industriels Lausanne C-FOR	VD
2 <sup>ème</sup>	CONSTANTIN John	BOBST SA	VD
3 <sup>ème</sup>	ZOMPA Kilian	CPNV	VD
4 <sup>ème</sup>	NICOLLIER Lucas	BOBST SA	VD
5 <sup>ème</sup>	SURGNAUX Alexandre	ETML	VD
6 <sup>ème</sup>	GOLAY Matthieu	ETML	VD
7 <sup>ème</sup>	RICHARD Hadrien	CPNV	VD
8 <sup>ème</sup>	CHIQUET Maeva	CFPT	GE

### Remplaçants:

	CORBAZ Sébastien	ETML	VD
	VIEIRA REBELO Michael	ETML	VD

### Constructeurs/trices d'appareils industriels CFC

1 <sup>er</sup>	LOURENCO GRACA Nilton	MATISA SA	VD
2 <sup>ème</sup>	DICAPRIO Groubel	Services Industriels Lausanne C-FOR	VD
3 <sup>ème</sup>	GENOUD Gabriel	Ascenseurs Menétrey	FR
4 <sup>ème</sup>	VAUCHER Yannick	MOB	VD
5 <sup>ème</sup>	DIAS Hugo Diogo	Constructions Inoxydables SA	FR

### Dessinateurs/trices constructeurs/trices industriels/les CFC

1 <sup>er</sup>	JOLY Jérémie	BOBST SA	VD
2 <sup>ème</sup>	YILMAZ Anouar	SAPAL SA	VD
3 <sup>ème</sup>	HILGER Martin	BOBST SA	VD
4 <sup>ème</sup>	COELHO Samuel	BOBST SA	VD
5 <sup>ème</sup>	CUNA MOITEIRO Alexandre	DIXI POLYTOOLS	NE
6 <sup>ème</sup>	SRISKANDAVEL Niganth	ABB Sécheron SA	GE
7 <sup>ème</sup>	FILINI Laurent	Hach-Lange Sàrl	GE

### Electronicien/nes CFC

1 <sup>er</sup>	MARTINEZ Sleny	Base aérienne de Payerne	VD
2 <sup>ème</sup>	SCHNEIDER Sebastian	CPNV	VD
3 <sup>ème</sup>	CRESPO Ricardo	CPNV	VD
4 <sup>ème</sup>	DELAY Benoît	CPNV	VD
5 <sup>ème</sup>	STEFFEN Alexandre	ETML	VD
6 <sup>ème</sup>	STABILE Guiseppe	ETML	VD
7 <sup>ème</sup>	PEETERS Lars	ETML	VD
8 <sup>ème</sup>	COELHO David	ETML	VD

### Micromécaniciens/nes CFC

1 <sup>er</sup>	SALVI Daniel Donovan	Nivarox FAR SA	NE
2 <sup>ème</sup>	CLEMENT Bastien	ETVJ	VD
3 <sup>ème</sup>	SABANOVIC Séfik	Blancpain	VD
4 <sup>ème</sup>	CUCHE Maël	Nivarox FAR SA	NE
5 <sup>ème</sup>	LIEW We Ye	ETVJ	VD
6 <sup>ème</sup>	THEVOZ Nils	Jaeger-le-Coultre	VD

7 <sup>ème</sup>	PANSERI Stéphane	CEFF Industrie	BE
8 <sup>ème</sup>	KORNMAYER Steve	CEFF Industrie	BE
9 <sup>ème</sup>	HEM Phavaty	CEFF Industrie	BE
10 <sup>ème</sup>	VAUTIER Evan	ETVJ	VD

**Remplaçant :**

RELANGE Melvin	Jaeger-Le-Coultre	VD
----------------	-------------------	----

**Polymécaniciens/nes CFC**

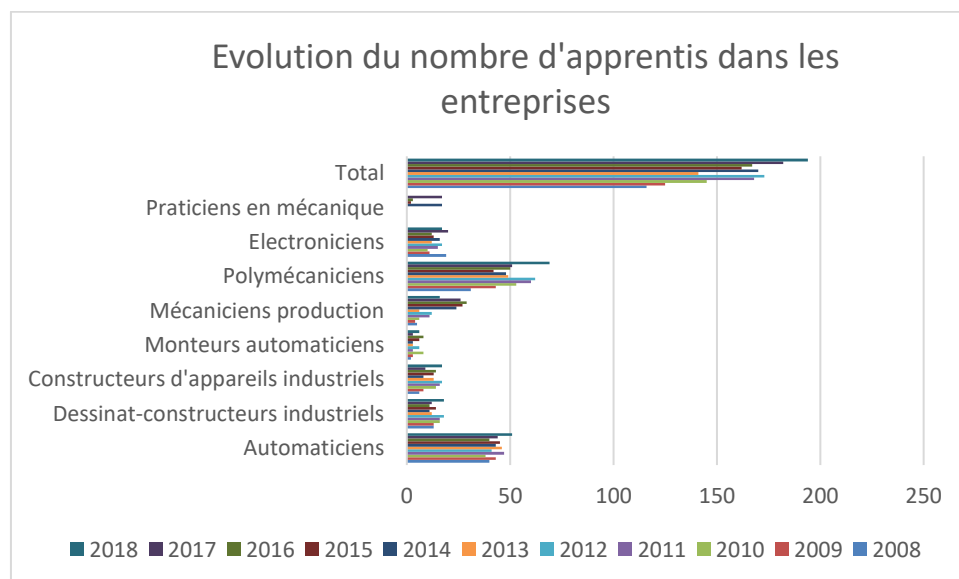
1 <sup>er</sup>	WIDMER Martin	Bultech Précision SA	FR
2 <sup>ème</sup>	LAMBERT Eric	Base aérienne de Payerne	VD
3 <sup>ème</sup>	MICHOUD Matt	Base aérienne de Payerne	VD
4 <sup>ème</sup>	SIDLER Sylvain	CPNV	VD
5 <sup>ème</sup>	AUGSBURGER Benoit	CPNV	VD
6 <sup>ème</sup>	CLOT Ian	CPNV	VD
7 <sup>ème</sup>	IOSET Matthieu	Mikron SA	NE
8 <sup>ème</sup>	DURUZ Dylan	CFPT	GE

**Remplaçants :**

TZAUD Florian	Scheuchzer SA	VD
HACHUEL Julien	CFPT	GE

**Un grand bravo à ces jeunes apprentis,** qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors de cette compétition, et qui ont eu le plaisir de vivre cette expérience, malgré la pression environnante.

Toutes ces mesures ont permis d'obtenir des résultats particulièrement encourageants en termes de recrutement d'apprentis. De nombreuses entreprises témoignent qu'elles ont rarement eu autant de candidats d'une telle valeur. Les résultats enregistrés par les apprentis aux cours professionnels montrent par ailleurs cette évolution réjouissante. Globalement, l'effort de promotion de la plate-forme MECAFORMA.CH, allié au travail des commissaires professionnels et le développement des prestations du Centre de formation vaudois de l'industrie ont permis une augmentation considérable du nombre d'apprentis, en rendant la formation professionnelle accessible à de nombreuses entreprises. Le graphique ci-dessous l'atteste de façon réjouissante. Tout cela a été possible grâce à notre fondation.



On enregistre certes des variations importantes d'une année à l'autre, notamment dans les effectifs de polymécaniciens et de mécaniciens de production. Ces variations s'expliquent parfois par les périodes de crise que traverse notre secteur. Il faut également tenir compte de cycles d'engagement d'apprentis. Après une année de forte augmentation, il est normal de connaître un certain tassement dans les courbes.

#### Soutien au Centre de Formation Vaudois de l'industrie

Ce soutien a permis d'optimiser les nouveaux aménagements, tout en ne dispensant pas notre Fondation d'apporter un soutien financier marqué. A titre d'exemple, nous avons assuré en 2012 toute la trésorerie de l'achat des quelques vingt nouvelles machines du Centre de formation vaudois de l'industrie qui ont été installées dans ses nouveaux locaux de Mex. Ces machines sont utilisées pour les années à venir par les plus de 496 apprentis par année qui suivent les cours interentreprises dans le centre de formation de l'industrie.

#### Formation continue

Depuis 2004, année de constitution de notre Fonds, 167 entreprises ont bénéficié du soutien financier de la Fondation MEM, soit pour de la formation continue, soit pour de la formation professionnelle. Cette année, 39 entreprises ont fait appel à la Fondation pour la formation continue de leurs employés. Certaines l'ont fait une fois, d'autres ont déposé plus d'une vingtaine de demandes. Dans la presque totalité des cas, les demandes déposées ont pu obtenir un soutien de notre part. En 2015, nous avons accordé des soutiens essentiellement pour des cours de langue, des cours de conducteurs d'engins élévateurs, des cours de chef d'atelier et de chef d'équipe, ainsi que plusieurs brevets et diplômes fédéraux. Comme chaque année, le volume des formations continues soutenues par notre Fondation augmente.

Nous enregistrons ainsi de nombreux cours et une douzaine de brevets qui sont en attente de paiement pour près de Frs. 323'934.95 (Frs. 264'497 en 2017 et qui seront remboursés, en 2018 ou au-delà, sur présentation des pièces comptables et des résultats d'examen. On peut estimer que plus de 427 collaboratrices et collaborateurs ont pu profiter de cours de formation continue à caractère professionnel et donc valorisable sur le marché de l'emploi depuis l'année 2004. Cet effort de solidarité des travailleurs au profit de la formation continue à des fins professionnelles est admirable.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

**ofisa** | SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE  
ET DE CONSEIL  
Vos défis, notre métier

Affaire traitée par Révision/CO/Pe  
15/2

Au Conseil de fondation de la  
**Fondation pour la formation et le  
perfectionnement professionnels des  
métiers machines, électrotechnique et  
métallurgie (MEM)**

Paudex

2018

Lausanne, le 1<sup>er</sup> mai 2019/hl

### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 3'056'996.08

et dont :

- le compte de résultat présente pour  
l'exercice 2018 un excédent de produits de Fr. 200'367.10

porté en augmentation du Fonds pour la formation duale.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Lausanne  
Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH-1002 Lausanne  
Tél. +41 21 341 81 11  
Fax +41 21 311 13 51

Genève  
Place de Saint-Gervais 1  
Case postale 1988  
CH-1211 Genève 1  
Tél. +41 22 311 24 66  
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisach

Sion  
Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH-1951 Sion  
Tél. +41 27 323 78 18

 **EXPERT  
SUISSE**  
Certified Company

 **agn**

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, au Règlement sur la surveillance LPP et des fondations (RLPPF) et aux statuts.

L'organe de révision

**Ofisa S.A.**



A. Cottier

Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



S. Pereira

Réviser agréé

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

**FONDATION POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT  
PROFESSIONNEL DES METIERS MEM**

Compte de résultats du 1er janvier au 31 décembre 2018

	2018 CHF	2017 CHF
<b>Produits d'exploitation</b>		
<i>Contributions :</i>	<i>1'977'788.45</i>	<i>1'105'043.65</i>
- des employeurs (0.18 %)	972'218.23	828'030.84
- des employés (0.07 %)	378'474.02	322'083.66
- des années antérieures	627'096.20	-45'070.85
<i>Autres produits</i>	<i>-1'886.10</i>	<i>69'000.00</i>
Recettes diverses	-0.10	-
Rétrocession FONPRO	-1'886.00	69'000.00
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1'975'902.35</b>	<b>1'174'043.65</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
<i>Frais de gestion et d'administration</i>	<i>-86'511.75</i>	<i>-146'027.70</i>
Honoraires du Centre Patronal	-80'000.00	-80'000.05
Débours de secrétariat	-1'564.45	-1'687.35
Indemnités	-	-6'210.00
Frais de séances	-2'039.40	-881.95
Site internet	-	-2'749.00
Mandats extérieurs	-2'907.90	-4'499.35
Attribution provision pour pertes sur débiteurs	-	-50'000.00
<i>Autres charges</i>	<i>-</i>	<i>-68.00</i>
Frais divers	-	-68.00
<i>Charges de formation</i>	<i>-1'688'863.30</i>	<i>-1'350'523.96</i>
Formation duale initiale :		
Soutien à la formation duale initiale	-885'980.20	-621'927.80
Promotion de la formation duale initiale	-400'000.00	-400'000.00
Soutien classe apprentis	-160'000.00	-150'000.00
Championnat vaudois	-20'000.00	-20'000.00
Autres frais	-2'293.80	-2'751.20
Formation continue :		
Soutien à la formation continue	-220'589.30	-155'844.96
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1'775'375.05</b>	<b>-1'496'619.66</b>
<i>Charges et Produits exceptionnels</i>	<i>-</i>	<i>12'936.50</i>
Produits exceptionnels	-	332'514.50
Charges exceptionnelles	-	-319'578.00
<b>Résultat avant intérêts</b>	<b>200'527.30</b>	<b>-309'639.51</b>
<i>Charges et Produits financiers</i>	<i>-160.20</i>	<i>-81.60</i>
Charges financières	-160.20	-81.60
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>200'367.10</b>	<b>-309'721.11</b>

Paudex, le 22 février 2019  
ARU/fz/do

## 6. Apprentissages soutenus

---

La loi concerne l'encouragement à la formation des apprentis en système dual et l'encouragement à la formation continue. Contrairement à ce que l'intitulé de la loi peut laisser croire, il s'agit de soutenir toutes les formations ou professions que l'on peut retrouver dans les différentes branches de l'industrie soumises à la loi. La référence aux métiers machines, électrotechnique et métallurgie désigne une orientation générale. La liste des formations en apprentissage peut ainsi évoluer avec le temps. Nous relèverons, de façon non exhaustive, les apprentissages soutenus dès lors qu'ils sont suivis dans une entreprise bénéficiant des prestations du fonds :

- Polymécanicien
- Mécanicien de production
- Automaticien
- Dessinateur - constructeur
- Constructeur d'appareils industriels
- Electronicien
- Opérateur sur machines automatisées
- Monteur automaticien
- Apprenti de commerce
- Technicien des matières synthétiques
- Horloger
- AFP en mécanique
- Mécanicien sur machines agricoles
- Micromécanicien

## 7. Règles pour l'attribution des soutiens

---

Nous vous rappelons de consulter sur notre site Internet [www.fondationmem.ch](http://www.fondationmem.ch) le guide, qui vous renseignera sur les différents soutiens dont vous pouvez bénéficier, ainsi que sur la procédure à suivre pour préparer les dossiers. Nous rappelons que le Conseil édicte chaque année de nouvelles prescriptions concernant les modalités d'octroi ou de refus des soutiens en faveur de la formation continue. Ces prescriptions sont disponibles sur Internet.

La principale nouveauté permet à un employé qui a payé sa formation de présenter une demande de soutien dans un délai de cinq ans entre l'obtention du titre après examen et le moment du dépôt de sa demande, pour autant que cette personne ait contribué à la Fondation MEM.

Fondation MEM  
Antonio Rubino, Administrateur  
p.a. Centre Patronal  
Case postale 1215  
1001 Lausanne  
Tél. 058/ 796.33.42  
Fax 058/ 796.33.52  
[info@fondationmem.ch](mailto:info@fondationmem.ch)  
[www.fondationmem.ch](http://www.fondationmem.ch)